

R

PAGES ROMANDES
HandicapS & Société

N°4

12 / 2022



**PROMOTION
ET PRÉVENTION DE LA SANTÉ**

Handicaps et addictions, une question de situation

Romain Bach, co-secrétaire général, groupement romand d'études des addictions (GREAA)

Les domaines des addictions et des handicaps connaissent un bon nombre d'enjeux similaires. Une personne est trop souvent considérée avant tout selon son handicap, ou son addiction, et de nombreuses représentations sociales perpétuent ces visions stigmatisantes. Face à ce constat, nous parlons de nos jours de situations de handicap, afin de décrire les situations que peuvent vivre certaines personnes lorsqu'elles n'arrivent pas à réaliser leurs habitudes de vie sans encombre au sein de l'environnement social existant. En tant que spécialiste des addictions, cette manière de voir les choses m'invoque l'approche biopsychosociale des addictions ou l'expression «*Drug, Set and Setting*», qui combine des facteurs individuels et collectifs afin de parler de consommation et de les remettre dans leurs contextes.

Ces définitions, qui voient les situations dans leurs complexités, sont relativement récentes car, pendant longtemps, le «*handicapé*», comme le «*toxicomane*», étaient réduits à leur «*invalidité*». La notion morale sous-jacente faisait alors porter une responsabilité, voire une culpabilité, qui influençait négativement la situation des personnes concernées, entre discrimination et criminalisation¹. Trop souvent, nous avons voulu retirer ces personnes de la société en les mettant à l'écart, de manière parfois paternaliste. Bon nombre d'entre elles se sont retrouvées ainsi placées

entre quatre murs, avec des atteintes importantes à leur liberté.

Actuellement, nous tendons vers une inclusion pleine et entière de la personne dans la société. Si le chemin vers cette inclusion est long et nécessite d'importants moyens², de nombreuses institutions se sont décloisonnées, ouvertes et l'accompagnement ambulatoire a pris de l'ampleur. Avec cette ouverture, les substances entrent dans la vie de personnes qui quittent les murs des institutions pour de nouvelles situations, au sein de la «*cit*». Autrefois médicaments, elles prennent un autre sens en dehors du cadre médical.

Les drogues comme Pharmakon

Les substances sont à la fois remède, poison et bouc émissaire. C'est ce que nous dit Bernard Stiegler avec son concept de Pharmakon. Dans les moments de souffrance, l'on peut être menés à consommer des substances à la recherche du plaisir et pour modifier son état de conscience. Cette consommation est accompagnée de risques et de bénéfices, mais ne constitue jamais l'essence de la personne. Pourtant, elle est, par réflexe, souvent montrée du doigt et stigmatisée, plutôt qu'accompagnée de manière adéquate. Il convient alors d'ouvrir le dialogue autour de la consommation pour mieux la comprendre et pouvoir en prévenir les conséquences, voire en réduire les risques, par l'accompagnement de situations problématiques ou de l'addiction. Cette dernière n'est pas synonyme de consommation. Selon

le GREAA, l'addiction est la perte de l'autonomie du sujet par rapport à un produit ou à un comportement. Elle se caractérise par la souffrance de la personne, par le changement de son rapport au monde et par une forme d'aliénation. Elle est formalisée par des diagnostics médicaux et prend le nom de «*syndrome de dépendance*» pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou de «*troubles liés à l'usage d'une substance*» pour le manuel diagnostique de référence (DSM).

Outiller les professionnels

Alors que les questions d'inclusion et de probabilité de rencontres entre substances et mécanismes addictifs se posent de manière concrète à un nombre croissant de personnes, comment pourrait-on accompagner au mieux les professionnels? Suite à de nombreuses demandes, le GREAA a pu lancer un projet pilote avec le soutien de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et Promotion Santé Suisse (PSS). Cela n'aurait pas été possible sans l'apport de nombreuses parties prenantes. La Fondation Aigues-Vertes, l'Association ARGOS – sortir de l'addiction, et les hôpitaux universitaires de Genève (HUG) se sont particulièrement impliqués dans un accompagnement sur le terrain, tandis que des professionnels des domaines du handicap et des addictions ont collaboré. Plusieurs actions de communication sont proposées: un portail en ligne (handicaps-addictions.ch) fournit toutes les ressources nécessaires à une



Quelques informations utiles

<https://www.safezone.ch/fr/consultation> offre un lien vers les consultations en ligne.

<https://indexaddictions.infodrog.ch/> marque sur une carte l'ensemble des services spécialisés dans les addictions.

<https://handicaps-addictions.ch/> présente dans les détails le projet de collaboration développé par le GREA, avec notamment une charte, des formations et d'autres informations utiles.

<https://grea.ch/> est le site de l'association professionnelle. Il vous donne les dernières informations, et décrit une offre de formation.

meilleure compréhension du handicap et des addictions, tandis que la revue professionnelle *Dépendances* a consacré son numéro 69 au sujet⁴.

Des outils existants ont été identifiés comme pertinents à l'accompagnement des situations où addictions et handicaps se rencontrent. Il convient de noter que le domaine du handicap est large, que l'intersectionnalité qui le caractérise demande de rester modeste : certains outils ne peuvent couvrir qu'une partie des situations existantes. Ainsi, nos recherches ont permis de mettre en évidence le fait que les personnes avec une déficience intellectuelle légère sont plus à risque de développer des consommations problématiques⁵. Un centre spécialisé aux Pays-Bas, Tactus⁶, a même développé des outils spécifiques que nous avons adaptés. Ces approches permettent un repérage des situations à risques, grâce à l'outil *SumID-Q*, puis un accompagnement adapté et respectueux des personnes concernées avec une méthode cognitivo-comportementale (*TCC*) appelée *Moins de Drogues et d'Alcool (MDA)*. Cette méthode permet un accompagnement respectueux de la personne et lui laisse une responsabilité propre dans ses choix, respectant sa volonté et son autonomie. Ainsi, des jeux facilitent la transmission d'informations, les éléments importants sont répétés et des outils faciles d'emploi sont offerts. Le projet a été testé sur le terrain par une équipe d'Aigues-Vertes, d'ARGOS et des HUG. Plus d'une vingtaine de personnes ont passé le *SumID-Q* et six personnes accompagnées par l'outil *MDA*. L'évaluation

qualitative des résultats a montré non seulement que les outils ont ouvert le dialogue sur le sujet, mais aussi qu'ils ont concrètement amélioré la situation de certaines des personnes concernées.

Les situations de handicap sont toutefois multiples. Ainsi, des professionnels ont été conviés à rejoindre la plateforme du GREA «*Handicap et Addiction*»⁷. La plateforme a édicté une charte «*Handicap et addictions*»⁸ qui exprime les valeurs et principes de manière globale, dans toutes les situations: respect de la personne dans ses choix, posture de non-jugement, affirmation de soi et empowerment. De plus, la formation «*Handicap et addictions*» aborde les deux domaines et favorise la collaboration, tandis qu'une formation spécifique sur l'utilisation d'outils *SumID-Q* est disponible sur demande.

Inscrire l'égalité dans la durée

La route reste encore longue pour que l'accompagnement soit librement accessible à toutes et tous. Les moyens sont encore peu disponibles : il n'y a que trop peu de pistes pour l'ancrage durable de tels outils, encore moins pour en développer de nouveaux. Les professionnels promeuvent l'idée d'une taxe sur les stupéfiants afin de compenser une partie des conséquences négatives de leurs effets et de réguler de manière stricte leurs marchés⁹. Cela demande de prendre en compte l'ensemble des substances légales et illégales, mais également l'ensemble des situations de handicap. •

¹ À ce sujet, les réflexions sur le validisme ou le capacitisme sont riches d'enseignements. Voir par exemple le numéro 2021/4 de la revue *Handicap & Politique* d'Agile.ch.

² Les observations du comité qui examine la mise en œuvre de la Convention de l'ONU pour le droit des personnes handicapées (comité CDPH) sont sévères. Les moyens spécifiques pour les atteindre sont particulièrement limités. Le rapport est disponible en ligne, sur le site du GREA, onglet publications : <https://www.grea.ch/publications/le-rapport-de-lonu-est-severe-pour-la-suisse>

³ Voir le dossier du GREA sur le sujet <https://grea.ch/dossiers/addiction>

⁴ Sur le site du GREA, onglet publications, dépendances : <https://www.grea.ch/publications/dependances-69-addiction-et-handicap>

⁵ Voir par exemple Didden, Robert. «*Substance Use and Abuse in Individuals with Mild Intellectual Disability or Borderline Intellectual Functioning: An Introduction to the Special Section*». *Research in Developmental Disabilities* 63 (avril 2017): 95-98. <https://doi.org/10.1016/j.ridd.2017.02.001>.

⁶ <https://www.tactus.nl/>

⁷ N'hésitez pas à contacter le GREA à info@grea.ch

⁸ Disponible en ligne <https://handicaps-addictions.ch/wp-content/uploads/2022/08/Charte-Handicaps-et-Addictions-v2.2.pdf>

⁹ Voir l'article «*Financement des prestations : réformons les taxes sur les produits psychotropes !*», Jean-Félix Savary, *Dépendances* 63, 2018, disponible en ligne sur le site du GREA, onglet financement : <https://grea.ch/publications/financement-des-prestations-reformons-les-taxes-sur-les-produits-psychotropes>

